

Camping La Pindière ***

La Denais
44810 HERIC

Tel : 33 (0)2.40.57.65.41

E-mail : contact@camping-la-pindiere.com

Site web : www.camping-la-pindiere.com

90 emplacements Tourisme

n° Siret : 394 939 391 00014

Code APE : 552 C

CONTRAT DE RESERVATION

Nom :

Prénom :

Adresse:

Code Postal : Ville : Nationalité :

Tél : e-mail :

Marque Voiture et Immatriculation :

Je désire louer :

Emplacement nu		Nbre
<input type="checkbox"/>	Emplacement + voiture
<input type="checkbox"/>	Adulte
<input type="checkbox"/>	Enfants (+ de 7 ans)
<input type="checkbox"/>	Enfants (- de 7 ans)
<input type="checkbox"/>	Branchement électrique 6A ou 10A
<input type="checkbox"/>	Tente supplémentaire
<input type="checkbox"/>	Véhicule supplémentaire
<input type="checkbox"/>	Animal
<input type="checkbox"/>	Taxe éco (obligatoire/pax/jour)

Location	
<input type="checkbox"/>	Mobil-Home O'hara O'Phea (2 à 6 pers.)
<input type="checkbox"/>	Mobil-Home Prestige (2 à 6 pers.)
<input type="checkbox"/>	Mobil-Home Willerby (2 à 7 ou 8 pers.)
<input type="checkbox"/>	Roulotte (2 à 4 pers.)

Arrivée le : après 12h

Arrivée le : de 16h à 19h

Départ le : avant 12h

Départ le : avant 10 h

Personnes occupant l'emplacement ou la location :

Nom	Prénom	Date de Naissance

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation au dos du présent contrat ainsi que des tarifs et déclare les accepter.

Veillez trouver ci-joint 30 % du montant total de la réservation payés par :

Chèque

CB n° _____ date d'expiration : __/__/__
3 derniers chiffres au dos de la carte : ____

Nom du Détenteur de la carte :

Signature du détenteur de la carte :

Fait à :, le

Signature du Client

Signature du Gérant du Camping

CONDITIONS DE LOCATION

La réservation est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.

Réservations :

La réservation ne pourra être prise en considération qu'après signature de 2 exemplaires du présent contrat remplis et signés, obligatoirement accompagnés d'un chèque d'arrhes ou d'un numéro de CB (visa ou mastercard) et sa date d'expiration, représentant 30 % du montant total de la location. Le solde est payable un mois avant votre arrivée sur le terrain de camping. En cas de réservation intervenant moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, le montant total du séjour est exigé lors de la réservation.

La réservation ne devient effective qu'après notre accord, à réception des contrats signés et de votre règlement. Un accusé réception ainsi que votre exemplaire du contrat contresigné vous seront adressés par retour de courrier et devront être présentés lors de votre arrivée à la réception du camping. Le numéro d'emplacement ne sera donné qu'à titre indicatif, sans garantie.

Tarifs :

Le montant du séjour sera calculé d'après les dates mentionnées sur le contrat de location. Aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ni pour une arrivée retardée, même dans le cas où nous en aurions été avisés.

Annulation :

En cas d'annulation, il vous sera retenu ou restera dû 30% du coût total de votre séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou un montant égal à la totalité de votre séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée. Toute annulation doit être faite par lettre recommandée avec justificatifs.

Assurance annulation :

Toutefois, si vous avez souscrit une assurance annulation, les frais d'annulation de réservation ou d'interruption de séjour sont garantis du fait d'un des événements suivants subi par l'assuré, son conjoint ou l'un de leurs ascendants ou descendants directs (1er degré).

- l'accident automobile concernant le véhicule de moins de 3,5 tonnes, utilisé pour partir en vacances et sous réserve qu'il intervienne la veille ou le jour de la réservation de la location et qu'il immobilise le véhicule plus de 48 h. et entraîne plus de 5 h de réparation.

- Le vol du véhicule de moins de 3,5 tonnes intervenant dans les 30 jours précédant le départ ou le jour de l'arrivée prévue dans la location, sous réserve que le véhicule ne soit pas retrouvé pendant cette période ou qu'il soit retrouvé endommagé la veille ou le jour du départ et immobilise le véhicule plus de 48 heures et entraîne plus de 5 heures de réparation.

- La destruction du domicile personnel par incendie, explosion, dégâts des eaux, à condition que les locaux soient détruits au moins à 50%

- Le vol au domicile privé intervenant dans les 48 h précédant le départ et sous réserve que l'importance du sinistre rende nécessaire la présence de l'assuré

- Le vol des papiers d'identité ou des passeports le jour du départ.

- Décès ou hospitalisation par suite de maladie ou d'accident.

- Les complications dues à l'état de grossesse, si l'état de grossesse a moins de 6 mois au moment du départ.

- La mutation ou suppression des vacances par l'employeur (franchise 20%)

- La rechute ou aggravation d'une maladie à condition que l'assuré n'ait pas connaissance de celle-ci au moment de la réservation.

Dans tous les cas cette garantie n'interviendrait que dans la mesure où l'événement garanti entraîne l'annulation complète du séjour. Plafond des garanties 1600euros.

Redevance incitative

Une somme forfaitaire fixée à 0.20€ par personne et par jour concernant la redevance incitative obligatoire depuis janvier 2013 pour le tri des déchets.

Horaires :

Les locations d'emplacements nus se font de 12h à 12h.

Les locations de mobil-home se font de 16h à 19h le samedi et jusqu'à 10h maximum le samedi suivant.

Au delà de ces heures limites de départ, il vous sera compté une journée supplémentaire.

Animaux :

Ils doivent obligatoirement être déclarés à l'accueil et tenus en laisse.

Leur carnet de vaccination doit être à jour.

Il ne sera toléré aucune divagation sur le terrain ni aucun animal seul dans les locations.

Equipement des mobil-home :

Les mobil-home sont équipés d'un séjour (banquette convertible pour 2 personnes) avec coin cuisine, une chambre 2 personnes (lit 2 places), une chambre avec 2 lits 1 personne, salle d'eau comprenant lavabo et douche, toilettes séparées.

Vous devez prévoir vos draps et oreillers.

Caution :

Une caution de 250 € vous sera demandée à l'arrivée pour les éventuelles dégradations commises dans la location.

Un chèque de 50 € vous sera demandé en garantie du ménage.

Ces chèques vous seront retournés au plus tard sous huit jours après votre départ.

Nettoyage des locations :

Le nettoyage en fin de séjour est à la charge des locataires.

Dans le cas contraire, le chèque de 50€ sera retenu.

Mineurs non accompagnés :

Les personnes mineures pourront effectuer un séjour sans être accompagnées d'une personne majeure à condition d'être munies d'une autorisation parentale et d'avoir fait signer le contrat de réservation par l'un de leurs parents ou responsable légal.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement du camping.